

Assemblées générales

Vendredi 24 juin 2022 - 10:00

Auditorium de la MAIF
156, rue de l'Université
75007 PARIS

Projet de résolutions

Assemblée générale ordinaire

Résolution n.1

Approbation des comptes de l'exercice 2021

Conformément à l'article 18 des Statuts, l'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes, et reçu présentation des comptes :

- approuve ces rapports ;
- approuve les comptes de l'exercice 2021 ;
- approuve les actes de gestion accomplis par le Conseil d'administration, et lui donne quitus de sa gestion pour l'exercice considéré.

Résolution n.2

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

Conformément à l'article 20 des Statuts, l'Assemblée Générale nomme, pour une durée de 6 ans, renouvelable, qui expirera à la date d'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2027, les commissaires aux comptes suivants :

- Titulaire : EXPONENS, 20 Rue Brunel, 75017, Paris
- Suppléant : M. Lucien ZOUARY, 10 Bd Malesherbes, 75008 Paris

Résolution n.3

Ratification des nominations au Conseil d'administration du Bureau Central Français

Conformément à l'article 9 des Statuts, l'Assemblée Générale :

- ratifie les nominations de :
 - Madame Murielle PERRU, en remplacement de Monsieur Marc MEYER – GROUPAMA
 - Monsieur Pierre GUILLOT, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre TELLOLI - MACIF

au conseil d'administration du BCF ;



Assemblée générale Extraordinaire

Résolution n.1

Approbation de la modification des statuts du Bureau Central Français

Conformément à l'article 17 des statuts, l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts de l'Association :

- approuve la modification des statuts du Bureau Central Français